

"votre locataire cesse de vous payer le loyer..."

"Le voisin se plaint de votre locataire..."

"Vous constatez des dégradations..."

"Vous devez procéder à l'expulsion de votre locataire..."

"l'entreprise de peinture que vous faisiez travailler abandonne le chantier..."

INSURED PJ Bailleur assiste le bailleur dans la gestion de ses biens immobiliers et lui permet de maîtriser ses coûts juridiques.

Un contrat sans franchise, ni seuil d'intervention*.

Les garanties essentielles

Vos impayés	<ul style="list-style-type: none">▪ Le recouvrement des créances locatives▪ Les procédures en résiliation de bail et d'expulsion
Les relations avec vos locataires	<ul style="list-style-type: none">▪ En cours de bail▪ En fin de bail
La protection de vos biens immobiliers	Les conflits avec : <ul style="list-style-type: none">▪ Les prestataires et les fournisseurs (banque, assurance, entreprise ayant réalisé des travaux, administrateur de biens, agence immobilière, notaire, diagnostiqueurs...)▪ Le vendeur ou l'acquéreur▪ Les voisins▪ La copropriété▪ Les services publics et les collectivités territoriales
La fiscalité de vos biens immobiliers	Les conflits avec : <ul style="list-style-type: none">▪ L'administration fiscale▪ Le conseil en défiscalisation

Les engagements INSURED PJ Bailleur

- Un tarif avantageux
- La prise en charge des frais et honoraires de vos défenseurs
- Un numéro d'assistance par téléphone qui vous est dédié
- L'information sur vos droits et des conseils sur la meilleure attitude à adopter face à un différent
- L'aide permanente à l'obtention d'une solution négociée
- L'organisation de votre défense judiciaire
- Une assistance personnalisée dans la délégation de l'assureur la plus proche de votre domicile
- La disponibilité de nos équipes et notre réactivité

Votre partenaire conseil

Solu'Azur Assurances
103 route de Valence
26200 Montélimar

Tél. : 04.75.04.55.58.

* Sauf pour les créances locatives, voir Conditions Générales